L'ASSEMBLÉE NATIONALE, AUX FRANÇOIS.

11 Février 1790.

L'ASSEMBLÉE nationale s'avançant dans la carrière de ses travaux, reçoit de toutes parts les félicitations des provinces, des villes, des communautés, les témoignages de la joie publique, les acclamations de la reconnoissance ; mais elle entend aussi les murmures, les clameurs de ceux que blessent ou qu'affligent les coups portés à tant d'abus, à tant d'intérêts, à tant de préjugés. En s'occupant du bonheur de tous, elle

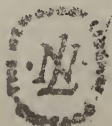
LES FRANÇOIS, A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

12 Février 1790.

L'ASSEMBLÉE nationale s'avançant dans la carrière de ses travaux destructeurs, prend pour les félicitations des provinces, des villes, des communautés, les témoignages de la joie de quelques municipalités, mais elle n'entend pas les murmures, les clameurs de ceux que blessent ou affligent les coups portés aux propriétés & au commerce. En s'occupant de son bonheur, elle s'inquiete peu des maux particuliers : on peut pardonner à la prévention, mais on doit punir l'injustice ; & nous regardons comme un de nos devoirs, de repousser les influences

s'inquiète des maux particuliers : elle pardonne à la prévention, à l'aigreur, à l'injuſtice ; mais elle regarde comme un de ſes devoirs de vous prémunir contre les influences de la calomnie, & de détruire les vaines terreurs dont on chercheroit à vous ſurprendre. Eh ! que n'a-t-on pas tenté pour vous égarer, pour ébranler votre confiance ! On a feint d'ignorer quel bien avoit fait l'aſſemblée nationale : nous allons vous le rappeler. On a élevé des difficultés contre ce qu'elle a fait : nous allons y répondre. On a répandu des doutes ; on a fait naître des

de la calomnie, & de détruire la terreur par laquelle vous cherchez à nous ſurprendre. Eh ! que n'avez-vous pas tenté pour nous égarer, pour arracher notre confiance ! vous avez feint d'ignorer que le bien que vous aviez fait étoit littéralement écrit dans les cahiers : nous allons vous le rappeller ; vous avez répondu vaguement aux difficultés que l'on élevoit contre vous : nous allons les rétablir. Nous ne vous parlerons pas de ce que vous ferez, parce que nous ne voulons pas prévoir de nouveaux malheurs, & parce que nous eſpérons que vous n'aurez pas le temps de faire ce que vous projettez.



inquiétudes ſur ce qu'elle fera : nous allons vous l'apprendre.

Qu'a fait l'aſſemblée ?

Elle a tracé d'une main ferme, au milieu des orages, les principes de la conſtitution qui aſſure à jamais votre liberté.

Les droits des hommes étoient méconnus, inſultés depuis des ſiècles ; ils ont été rétablis pour l'humanité entiere, dans cette déclaration qui ſera à jamais le cri de rallîment contre les oppreſſeurs, & la loi des légiſlateurs eux-mêmes.

La nation avoit perdu le droit de décréter & les loix

Qu'avez-vous fait ?

Contre le principe poſitif du contrat ſocial, votre oracle, vous avez tracé au milieu des orages la conſtitution qui aſſure à jamais la licence & la ruine du royaume.

Les droits des hommes étoient reconnus dans tous les cahiers : vous en avez fait cette déclaration métaphyſique, que vous avez violée vous-mêmes en violant les propriétés.

La nation avoit recouvré le droit de décréter & les loix & les

& les impôts : ce droit lui a été restitué, & en même-temps ont été conconsacrés les vrais principes de la monarchie, l'inviolabilité du chef auguste de la nation, & l'hérédité du trône dans une famille si chère à tous les François.

impôts; par ses cahiers, & par la déclaration du roi du 23 juin 1789, vous avez abusé de ce droit, vous avez anéanti les vrais principes de la monarchie, en excluant le roi, 1°. de la législation; 2°. de l'administration; 3°. de la nomination aux emplois; 4°. de l'inspection directe sur l'armée. Vous avez anéanti l'inviolabilité du chef auguste de la nation, en souffrant sous vos yeux, & sans vouloir vous y opposer, qu'il fût attaqué dans son palais, en vous mêlant vous-mêmes, travestis, mais reconnoissables par l'empreinte du crime, à une troupe de scélérats, dignement protégés par les gardes bourgeoises de Versailles, de Paris, en profitant de la captivité dans laquelle le retient sa bonne ville, pour lui faire sanctionner vos injustices & vos

Nous n'avions que des états - généraux ; vous avez maintenant une aſſemblée nationale, & elle ne peut plus vous être ravie.

Des ordres néceſſairement diviſés & aſſervis à d'antiques prétentions, y dictoient les décrets, & pouvoient y arrêter l'eſſor de la volonté nationale. Ces ordres n'exiſtent plus : tout a diſparu devant l'honorable qualité de citoyen.

Tout étant devenu citoyen, il vous falloit des dé-

abſurdités ; enfin vous avez cherché à éluder la loi de l'hérédité du trône, en préconiſant & ſoutenant un prince qui vouloit en exclure une famille ſi chère à tous les François.

Nous n'avions demandé, le roi n'avoit convoqué que des états généraux : vous vous êtes nommé aſſemblée nationale ; & ce nom ne peut vous appartenir.

Un grand nombre de vos députés n'a été nommé qu'en faiſant le ſerment de maintenir la diſtinction des ordres ; & ſans nouveaux pouvoirs, vous les avez anéantis.

Pour vous ſoutenir contre vos mandats, il vous falloit des défen-

fenſeurs citoyens ; & au premier ſignal on a vu cette garde nationale qui, raſſemblée par le patriotiſme, commandée par l'honneur, par-tout maintient ou ramene l'ordre, & veille avec un zèle infatigable, à la ſûreté de chacun pour l'intérêt de tous.

ſeurs ; & au premier ſignal, vous avez raſſemblé une garde bourgeoiſe, dont l'honneur ruine toutes les villes, dont le patriotiſme menace tous ceux qui ſont d'une opinion différente, & qui, ſans s'expoſer pour la ſûreté de chacun veille avec un zèle infatigable pour ſon intérêt perſonnel.

Des priviléges ſans nombre, ennemis irréconciliables de tout bien, compoſoient tout notre droit public : ils ſont détruits ; & à la voix de votre aſſemblée, les provinces les plus jalouſes des leurs, ont applaudi à leur chute ; elles ont ſenti qu'elles s'enrichiſſoient de leur perte.

Des traités, des capitulations, des contrats de mariage, c'eſt-à-dire ce que le droit naturel, le droit des gens, le droit poſitif, reconnoiſſent de plus ſacré, compoſoient & garantiſſoient le droit public de nos provinces : vous n'avez rien reſpecté ; & comptant avec emphaſe les voix de ceux que vous aviez ſéduits ou ſoudoyés, vous n'avez compté pour rien le ſilence de

ceux qui étoient intimidés par vos intrigues, vos menaces & vos proſcriptions.

Une féodalité vexatoire, ſi puiſſante encore dans ſes derniers débris, couvroit la France entiere : elle a diſparu ſans retour.

Une féodalité, aujourd'hui preſque impuiſſante dans ſes derniers débris, faiſoit le patrimoine de la majeure partie de la nobleſſe françoiſe : c'étoit une propriété ſur la foi de laquelle ſe faiſoient depuis des ſiecles les partages & les alliances; elle a diſparu ſans retour, & avec elle la fortune de toute l'ancienne nobleſſe, (ce que vous vouliez) & le principal revenu des domaines du roi & des biens eccléſiaſtiques que vous voulez faire rendre (ce que vous n'avez ni prévu ni calculé.)

Vous étiez ſoumis, dans les provinces, au régime d'une adminiſtration inquiétante : vous en êtes affranchis.

Les aſſemblées provinciales, déjà établies & ſuſceptibles de perfection, d'après le vœu de tous les cahiers, avoient fait diſparoître le régime d'une adminiſtration inquiétante;

ainſi nous en étions affranchis ſans vous.

Des ordres arbitraires attentoient à la liberté des citoyens : ils ſont anéantis.

Les ordres arbitraires, qui attentoient à la liberté des citoyens, étoient proſcrits par tous les cahiers & par la déclaration du 23 juin; ainſi ce n'eſt pas par vous qu'ils ſont anéantis.

Vous vouliez une organiſation complete des municipalités : elle vient de vous être donnée ; & la création de tous ces corps, formés par vos ſuffrages, préſente en ce moment, dans toute la France, le ſpectacle le plus impoſant.

Nous n'avions point demandé une organiſation complete des municipalités; il vous a plu de nous en donner une, parce qu'il étoit de votre intérêt de vous donner des ſoutiens ; & la création de tous ces corps, à la formation deſquels le plus grand nombre de citoyens refuſe de concourir [1], préſente en ce moment,

[1] A Marſeille, à Aix & dans beaucoup d'autres villes, il n'y avoit pas aux élections la ſixieme partie des habitans qui devoient s'y trouver.

Voilà la meilleure preuve de l'improbation publique.

dans *feu* le royaume de France, le ſpectacle d'une foule de républiques indépendantes, armées & gouvernées, ou pouvant l'être, par des hommes qui n'ont point de propriétés.

En même-temps l'aſſemblée nationale a conſommé l'ouvrage de la nouvelle diviſion du royaume, qui, ſeule, pouvoit effacer juſqu'aux dernieres traces des anciens préjugés ; ſubſtituer à l'amour-propre de province l'amour véritable de la patrie ; aſſeoir les baſes d'une bonne repréſentation, & fixer à-la-fois les droits de chaque homme & de chaque canton, en raiſon de leurs rapports avec la choſe publique :

En même-temps vous avez conſommé l'ouvrage de la diviſion dans le royaume, en effaçant juſqu'aux dernieres traces de vos pouvoirs, en ſubſtituant votre amour propre à l'amour véritable de vos devoirs, en aſſeyant les baſes de votre repréſentation ſur la violation des mandats de ceux que vous repréſentez ; en fixant les droits de chaque homme en raiſon inverſe de ſes rapports avec la choſe publique ; problême, dont la ſolution vous étoit réſervée.

problême difficile, dont la ſolution étoit reſtée inconnue juſqu'à nos jours.

Dès long-temps vous déſiriez l'abolition de la vénalité des charges de magiſtrature : elle a été prononcée.

Dès long-temps on avoit agité la queſtion de la vénalité des charges de magiſtrature ; cette queſtion encore indéciſe, d'après l'exemple même de pluſieurs tribunaux de France, où la vénalité n'étoit point admiſe, vous l'avez décidée, parce qu'il vous falloit de quoi récompenſer vos agens : & dans la crainte, malheureuſement peu fondée, que les magiſtrats ne défendiſſent, comme ils le devoient, l'autorité royale & les propriétés, vous avez par une prolongation auſſi inutile qu'inſuffiſante, des chambres des vacations, réaliſé, au détriment de tous les juſticiables, les rêveries de l'archevêque de Sens.

le beſoin d'une réforme, du moins proviſoire, des principaux vices du code criminel : elle a été décrétée, en attendant une réforme générale.

De toutes les parties du royaume nous ont été adreſſées des plaintes, des demandes, des réclamations ; nous y avons ſatisfait autant qu'il étoit en notre pouvoir.

La multitude des engagemens publics effrayoit : nous avons conſacré les principes ſur la foi qui leur eſt due.

Vous redoutiez le pouvoir des miniſtres : nous leur avons impoſé la loi raſſurante de la reſponſabilité.

toit le beſoin d'une réforme du code criminel ; & elle étoit demandée par tous les cahiers.

Des plaintes, des demandes, des réclamations mendiées vous ont été adreſſées ; &, en vous ſuppoſant même la puiſſance légiſlative, vous ne pouviez pas connoître de ce qui regardoit l'adminiſtration.

La multitude des engagemens publics effrayoit ; & cependant les cahiers avoient aſſuré, avant nous, la foi qui leur eſt due.

Nous redoutions le pouvoir des miniſtres ; & ces mêmes cahiers leur avoient impoſé la loi raſſurante de la reſponſabilité.

L'impôt de la gabelle vous étoit odieux : nous l'avons adouci d'abord, & nous vous en avons promis l'entiere deſtruction ; car il ne nous ſuffit que les impôts ſoient indiſpenſables pour les beſoins publics, il faut encore qu'ils ſoient juſtifiés par leur égalité, leur ſageſſe, leur douceur.

Des penſions immodérées, prodiguées ſouvent à l'inſçu de votre roi, vous raviſſoient le fruit de vos labeurs : nous avons jetté ſur elles un premier regard ſévère, & nous allons les renfermer dans les limites étroites d'une ſtricte juſtice.

L'impôt de la gabelle nous étoit odieux; nous en avions demandé, & le roi nous en avoit promis, ſans vous, l'entiere deſtruction ; mais nous voulions qu'il fût perçu proviſoirement, & proviſoirement vous en avez anéanti la perception.

Des penſions immodérées nous raviſſoient le fruit de nos labeurs ; nous avions jetté ſur elles un regard ſévere ; & le roi les auroit renfermées, ſans vous, dans les limites étroites d'une ſtricte juſtice.

Enfin, les finances demandoient d'immenſes réformes : ſecondés par le miniſtre qui a obtenu votre confiance, nous y avons travaillé ſans relâche, & bientôt vous allez en jouir.

Voilà notre ouvrage, François, ou plutôt voilà le vôtre ; car nous ne ſommes que vos organes, & c'eſt vous qui nous avez éclairés, encouragés, ſoutenus dans nos travaux. Quelle époque que celle à laquelle nous ſommes enfin parvenus! Quel honorable héritage vous allez tranſmettre à votre poſtérité ! Elevés au rang des citoyens, admiſſibles à tous

Enfin les finances demandoient d'immenſes réformes ; & ſans le miniſtre qui a trompé notre confiance, & dont vous avez trompé l'amour-propre, nous y aurions travaillé, & déjà nous en jouirions.

Le bien eſt donc notre ouvrage, aſſemblée infidele, & ne peut jamais s'appeller le vôtre; car vous n'êtes que nos organes : & c'eſt nous qui devions éclairer, guider, juger vos travaux. Quelle époque que celle à laquelle vous êtes parvenus ! quel affreux héritage vous allez tranſmettre à notre poſtérité ! tous les rangs ſont confondus : tous les emplois ſont ouverts à tous ceux qui payeront un écu de contribution directe, & qui deviendront les cenſeurs tumultueux de l'adminiſ-

les emplois, cenſeurs éclairés de l'adminiſtration, quand vous n'en ſerez pas les dépoſitaires, ſûrs que tout ſe fait & par vous & pour vous, égaux devant la loi, libres d'agir, de parler, d'écrire, ne devant jamais compte aux hommes, toujours à la volonté commune; quelle plus belle condition! Pourroit-il être encore un ſeul citoyen, vraiment digne de ce nom, qui oſât tourner ſes regards en arriere, qui voulût relever les débris dont nous ſommes environnés, pour en recompoſer l'ancien édifice!

Et pourtant que

tration, lorſqu'ils n'en ſeront pas les aveugles dépoſitaires Ainſi ſûrs que tout le mal ſe fait & par vous, & pour vous; ſans loix & ſans gouvernement, n'étant libres d'agir, de parler, d'écrire, que lorſque nos actions, nos paroles, nos écrits ſont ſervilement conformes à vos vues, tyranniquement ſoumis à quelques hommes, qui s'intitulent la volonté commune; quelle plus affreuſe condition! pourroit-il être encore un François, vraiment digne de ce nom, qui ne tournât hardiment ſes regards en arriere, qui ne voulût renverſer votre monſtrueux édifice, & relever, avec choix & diſcernement, les débris dont vous vous êtes environnés!

Et que n'avez-vous

n'a-t-on pas dit ? que n'a-t-on pas fait pour affoiblir en vous l'impreſſion naturelle que tant de biens doivent produire ?

Nous avons tout détruit, a-t-on dit : c'eſt qu'il falloit tout reconſtruire. Et qu'y a-t-il donc tant à regréter ? Veut-on le ſavoir ? Que ſur tous les objets réformés ou détruits, l'on interroge les hommes qui n'en profitoient pas; qu'on interroge même la bonne-foi des hommes qui en profitoient ; qu'on écarte ceux-là qui, pour ennoblir les afflictions de l'intérêt perſonnel, prennent aujourd'hui pour objet de

pas dit, que n'avez-vous pas fait pour affoiblir en nous l'impreſſion naturelle que tant de maux doivent produire ?

Vous avez tout détruit, & vous en convenez ! Qui vous l'avoit ordonné, qui vous l'avoit permis ? c'eſt qu'il falloit tout reconſtruire, dites-vous. Vos mandats n'étoient-ils pas de tout réparer ? & qu'avez-vous donc tant à nous vanter ? voulez-vous le ſavoir ? Que ſur toutes vos opérations on interroge les hommes qui n'en profitent pas; qu'on interroge la bonne foi du petit nombre de ceux qui en profitent; qu'on écarte ceux-là qui, pour ennoblir les jouiſſances de l'intérêt perſonnel, prennent aujourd'hui pour objet de leur commiſération

leur commisération, le sort de ceux qui, dans d'autres tems, leur furent si indifférens; & l'on verra si la réforme de chacun de ces objets ne réunit pas tous les suffrages, faits pour être comptés.

Nous avons agi avec trop de précipitation..... & tant d'autres nous ont reproché d'agir avec trop de lenteur! Trop de précipitation! Ignore-t-on que c'est en attaquant, en renversant tous les abus à la fois, qu'on peut espérer de s'en voir délivré sans retour? qu'alors, & alors seulement, chacun se trouve intéressé à l'établissement de l'ordre; que les ré-

le sort de ceux qui, dans d'autres temps, leur furent si indifférens: & l'on verra si toutes ces opérations ne sont pas réprouvées par tous les suffrages faits pour être comptés.

Vous avez agi avec trop de précipitation, & vous en convenez: vous n'ignoriez pas que c'est en attaquant, en renversant toutes les parties de la monarchie que vous pouviez espérer de la détruire sans retour; qu'alors vous & les vôtres vous étiez intéressés à perpétuer le désordre; que les réformes trop promptes & trop générales, ont toujours fini par ne rien réformer: enfin que les abus inséparables d'une législation délibérée, & soutenue au milieu des des meurtres & seditions, surpassent nécess-

formes lentes & partielles ont toujours fini par ne rien réformer ; enfin, que l'abus que l'on conſerve devient l'appui, & bientôt le reſtaurateur de tous ceux qu'on croyoit avoir détruits ?

Nos aſſemblées ſont tumultueuſes... Et qu'importe, ſi les décrets qui en émanent ſont ſages ?

ſairement tous ceux qu'on croyoit avoir détruits.

Vos aſſemblées ſont tumultueuſes ; & vous en convenez. Vous dites que les décrets qui en émanent ſont ſages : & que ſont-ils ? ſont-ce ceux qui ont été rendus dans cette nuit déſaſtreuſe du 4 août, où, dans l'eſpace de quelques heures, le plus beau royaume connu, qui ſubſiſtoit avec gloire depuis quatorze cens ans, s'eſt trouvé détruit & déchiré par l'ivreſſe, l'ineptie, l'infidélité, la trahiſon, la violence, la terreur, enfin par l'aſſemblage le plus horriblement concordant de toutes

les infamies & de toutes les foibleſſes humaines ? eſt-ce celui qui fait de la majeſté royale l'exécutrice muete & forcée de vos volontés? eſt-ce celui qui nous donne pour légiſlateurs des comédiens & des boureaux ? eſt-ce celui qui inſulte à la raiſon, à la bonne foi, à la propriété, en volant à l'égliſe des biens qui lui étoient aſſurés par des donations formelles, revêtues de mille ou douze cens ans de poſſeſſion ? eſt-celui qui, au nom de la nation qui en rougit, annule des vœux faits au ciel ſous ſa protection ? &c. &c. &c.

Nous ſommes, au reſte, loin de vouloir préſenter à votre admiration les détails de tous nos débats. Plus d'une fois nous en avons été affligés nous-mêmes ; mais nous

Ne croyez pas nous dérober les affreux détails de tous vos débats; c'eſt votre premier ſupplice. Plus d'une fois nous en avons été témoins nous-mêmes ; mais nous avons ſenti qu'une juſtice rigoureuſe devoit chercher

avons ſenti en même-tems qu'il étoit trop injuſte de chercher à s'en prévaloir, & qu'après tout cette impétuoſité étoit l'effet preſqu'inévitable du premier combat qui ſe ſoit peut-être jamais livré entre tous les principes & toutes les erreurs.

à en tirer vengeance, & qu'après tout cette punition feroit l'effet inévitable du premier combat qui ſe livra entre le nation indignée & ſes mille tyrans (1).

Nous avons détruit le pouvoir exécutif... non : dites le pouvoir miniſtériel ; & c'eſt lui qui détruiſoit, qui ſouvent dégradoit le pouvoir exécutif. Le pouvoir exécutif, nous l'avons éclairé en lui montrant ſes véritables droits ; ſur-tout nous l'avons ennobli en le faiſant remonter à la véritable ſource de

Vous avez détruit le pouvoir exécutif : au lieu de l'éclairer ſur ſes véritables droits, vous l'avez avili en corrompant le ſoldat, véritable ſource de ſa puiſſance.

(1) On a paſſé ici une page d'objection ; on renvoie l'aſſemblée aux réponſes même, ſi elle peut les entendre.

sa puissance, la puissance du peuple.

Il est maintenant sans force... Contre la constitution & la loi : cela est vrai ; mais en leur faveur il sera plus puissant qu'il ne le fut jamais.

Le peuple s'est armé..... Oui, pour sa défense : il en avoit besoin. Mais, dans plusieurs endroits, il en est résulté des malheurs.. Peut-on les reprocher à l'assemblée nationale ? peut-on lui imputer des désastres dont elle gémit, qu'elle a voulu prévenir, arrêter par toute la force

Il est sans force, & vous en convenez, contre la loi, dites-vous, non contre sa violation ; à moins que ce ne soit au nom de vos loix, que leurs dignes interpretes pillent & brûlent les châteaux, malgré votre priere modérée, & la réprimande fraternelle de la municipalité de Rennes.

Le peuple s'est armé ; & vous en convenez : pour sa défense, dites-vous ; il en avoit besoin : eh ! qui l'attaquoit (vos comités des recherches ont-ils pu découvrir l'ombre d'un projet) ? & les malheurs qui en ont résultés dans plusieurs endroits, vous ne voulez pas qu'on vous le reproche ; vous ne voulez pas qu'on vous impute des désastres dont vous profitez, que vous-

de ſes décrets, & que va faire ceſſer ſans doute l'union déſormais indiſſoluble entre les deux pouvoirs, & l'action irréſiſtible de toutes les forces nationales ?

Nous avons paſſé nos pouvoirs : la réponſe eſt ſimple. Nous étions inconteſtablement envoyés pour faire une conſtitution : c'étoit le vœu, c'étoit le beſoin de la France entiere. Or, étoit-il poſſible de la créer, cette conſtitution, de former un enſemble, même imparfait, de décrets conſtitutionels, ſans la plénitude des pouvoirs que nous avons exercés ? Diſons plus : ſans l'aſ-

même avez excités, que vous vous gardez bien d'arrêter, & que perpétueroit ſans doute l'union criminelle de l'aſſemblée & des municipalités.

Vous avez paſſé vos pouvoirs, dites-vous ! non, vous les avez violés : on paſſe ſes pouvoirs quand on va au-delà : on les viole, quand on fait le contraire de ce qu'ils portent ; & ſi vous avez cru les vôtres inſuffiſans, il falloit en demander d'autres. Vous oſez dire que, ſans l'aſſemblée nationale, la France étoit perdue. Ah ! ſans vous, les ſages diſpoſitions de ſes cahiers devenoient ſes loix ; la dette étoit reconnue : le déficit n'étoit pas quadruplé : cent cinquante millions d'impôts n'étoient pas

ſemblée nationale, la France étoit perdue; ſans le principe qui ſoumet tout à la pluralité des ſuffrages libres, & qui a fait tous nos décrets, il eſt impoſſible de concevoir une aſſemblée nationale; il eſt impoſſible de concevoir, nous ne diſons pas une conſtitution, mais même l'eſpoir de détruire irrévocablement le moindre des abus. Ce principe eſt d'éternelle vérité : il a été reconnu dans toute la France; il s'eſt reproduit de mille manieres dans ces nombreuſes adreſſes d'adhéſion, qui rencontroient ſur toutes les routes cette foule de libelles, où l'on anéantis ſans remplacement : le commerce n'étoit pas perdu : la ſubordination militaire n'étoit pas détruite; le peuple de Paris n'étoit pas cruel; & toute la France n'eût pas été enhardie au crime par ces mots effroyables de la plus impudente ſcélérateſſe : *le ſang qui coule eſt-il donc ſi pur?* Sans vous la majeſté royale ne ſeroit pas avilie; le palais de nos rois n'eût pas été ſouillé d'aſſaſſinats : les bourgeois de Paris n'euſſent pas été en force commander à leur roi de ſe conſtituer priſonnier au milieu d'eux : voilà les adreſſes, les félicitations, les hommages que méritent la violation des pouvoirs qu'on vous avoit confiés.

nous reproche d'avoir excédé nos pouvoirs. Ces adreſſes, ces félicitations, ces hommages, ces ſermens patriotiques : quelle confirmation des pouvoirs que l'on vouloit nous conteſter !

Tels ſont, François, les reproches que l'on fait à vos repréſentans dans cette foule d'écrits coupables, où l'on affecte le ton d'une douleur citoyenne. Ah ! vainement on s'y flatte de nous décourager : notre courage redouble ; vous ne tarderez pas à en reſſentir les effets.

Voyez, François, la perſpective de bonheur & de gloire

Ce n'eſt ici qu'une eſquiſſe imparfaite des reproches que vous méritez, & que n'étoufferont pas cette foule d'écrits coupables, où l'inſurrection ſoudoyée affecte le ton d'une douleur citoyenne. Ah ! vainement vous vous flattez de nous décourager ; notre courage redouble, & vous ne tarderez pas à en reſſentir les effets.

Perfides dépoſitaires, voyez l'abîme qui s'ouvre devant vous : Il

qui s'ouvre devant vous ! Il reſte encore quelques pas à faire, & c'eſt où vous attendent les détracteurs de la révolution. Défiez-vous d'une impétueuſe vivacité ; redoutez ſur-tout les violences ; car tout déſordre peut devenir funeſte à la liberté. Songez aux trois mots ſacrés qui garantiſſent ces décrets : LA NATION, LA LOI ET LE ROI : la nation, c'eſt-vous ; la loi, c'eſt encore vous ; c'eſt votre volonté ; le roi, c'eſt le gardien de la loi. Quels que ſoient les menſonges qu'on prodigue, comptez ſur cette union. C'eſt le roi qu'on trompe maintenant......

vous reſte encore quelques pas à faire : & c'eſt où vous attendent les vengeurs de l'honneur françois. Redoutez notre impétueuſe vivacité : redoutez les violences, dont vous avez donné le funeſte exemple. Frémiſſez en ſongeant aux trois mots ſacrés, pollués dans vos décrets : *La nation*, *la loi*, *le roi* : la nation, ce n'eſt plus nous, c'eſt vous ſeuls : la loi, ce n'eſt plus nous, c'eſt encore vous ſeuls : le roi, ce n'eſt plus rien. Quels que ſoient les menſonges que vous prodiguez, comptez ſur notre union.

Qu'il doit méprifer maintenant le defpotifme ! qu'il doit le haïr ! Roi d'un peuple libre, comme il doit reconnoître l'erreur de ces illufions menfongeres, qu'entretenoit fa cour qui fe difoit fon peuple ! preftiges répandus autour de fon berceau, enfermés comme à deffein dans l'éducation royale, & dont on a cherché, dans tous les tems, à compofer l'entendement des rois pour faire des erreurs de leurs penfées, le patrimoine des cours. Il eft à vous : qu'il nous eft cher ! Ah ! depuis que fon peuple eft devenu fa cour, lui refuferez-

C'eft nous que vous avez trompé d'abord ; c'eft le roi que vous trompez maintenant. Qu'il doit méprifer aujourd'hui votre defpotifme ! Qu'il doit le haïr ! *Roi prifonnier d'un peuple libre !* Comme il doit reconnoître l'erreur de ces illufions menfongeres qu'entretenoient les traîtres qui fe difent nos repréfentans & fes maîtres ! Preftiges répandus autour de fa prifon, enfermés comme à deffein dans fes confeils, & dont depuis fix mois on a cherché à l'entourer, pour faire, de l'erreur de fes penfées, le patrimoine des députés. Il eft à nous : qu'il nous eft cher ! Ah ! depuis que fa capitale eft devenue fa prifon, on lui refufe la tranquillité & le bonheur qu'il mérite. On lui fouhaite encore, à ce vertueux monarque, d'apprendre quel-

vous la tranquillité, le bonheur qu'il mérite ? Déſormais, qu'il n'apprenne plus aucune de ces ſcenes violentes, qui ont tant affligé ſon cœur ; qu'il apprenne au contraire, que l'ordre renaît ; que par-tout les propriétés ſont reſpectées, défendues ; que vous recevez, que vous placez ſous l'égide des loix, l'innocent, le coupable.... De coupable ! il n'en eſt point, ſi la loi ne l'a prononcé. Ou plutôt, qu'il apprenne encore, votre vertueux monarque, quelques-uns de ces traits généreux, de ces nobles exemples, qui déjà ont illuſtré le berceau de la li-

ques-uns de ces traits horribles, de ces exemples dégoûtans qui ont déjà ſouillé ce que l'on oſe appeler le berceau de la liberté Françoiſe... Ah ! déſormais qu'il n'apprenne plus aucune de ces ſcenes violentes qui ont tant affligé ſon cœur : qu'il apprenne au contraire que l'ordre renaît ; que par-tout les propriétés ſont reſpectées & défendues ; que l'innocent eſt ſous l'égide de la loi ; que le coupable eſt ſous ſon glaive.

berté françoiſe....... Etonnez-le de vos vertus, pour lui donner plutôt le prix des ſiennes, en avançant pour lui le moment de la tranquillité publique & le ſpectacle de votre félicité.

Pour nous, pourſuivant notre tâche laborieuſe, voués, conſacrés au grand travail de la conſtitution, votre ouvrage autant que le nôtre, nous le terminerons, aidés de toutes les lumieres de la France & vainqueurs de tous les obſtacles. Satisfaits de notre conſcience, convaincus & d'avance heureux de votre prochain bonheur, nous placerons entre vos mains ce

Pour nous, afin de lui donner plutôt le prix de ſes vertus, nous avancerons, par les nôtres, le moment de la félicité publique & le ſpectacle de votre deſtruction. Pourſuivant notre tâche laborieuſe, voués, conſacrés au grand travail de réparer les maux de l'état qui ſont votre ouvrage & non le nôtre, nous le terminons, aidés de toutes les forces de la France, & vainqueurs de tous les obſtacles. Satisfaits de notre conſcience, autant que vous ſerez effrayés de la vôtre, convaincus,

dépôt ſacré de la conſtitution, ſous la garde des vertus nouvelles, dont le germe, enfermé dans vos ames, vient d'éclore aux premiers jours de la liberté.

& d'avance heureux de votre juſte châtiment, nous placerons entre des mains pures le dépôt ſacré de la conſtitution, ſous la garde de ces antiques vertus, dont le germe, enfermé dans nos ames, n'a pu être étouffé dans des jours de crime & de licence.
